

## POLITIQUE ÉNERGIE

En tant qu'acteur de premier plan de la chimie, Arkema est engagé dans le Développement Durable de ses activités, et met notamment l'accent sur la réduction de son empreinte environnementale et l'amélioration de son efficacité énergétique. Dans cette perspective, le Groupe a relevé son objectif d'amélioration de son efficacité énergétique à 25% entre 2012 et 2030, en ligne avec son engagement pour le climat de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), selon une trajectoire 1,5°C validée par l'organisme SBTi.



**Afin d'atteindre cet objectif, le Groupe a décidé de renforcer le programme ARKEMA ENERGY mis en place depuis 2012 et déployé dans l'ensemble de ses activités en s'appuyant sur un réseau mondial de correspondants.**

Ce programme, qui contribue par ailleurs à la compétitivité des sites industriels du Groupe, répond aux impératifs suivants :

- Le respect des lois et des réglementations applicables en matière d'efficacité énergétique.
- La mise en place d'un système de management de l'Énergie permettant l'amélioration durable de sa performance énergétique et la capitalisation des meilleures pratiques.
- La recherche continue d'optimisation des coûts énergétiques depuis la conception et les achats d'équipements jusqu'à l'exploitation quotidienne des usines en passant par la négociation des achats d'énergie.
- La recherche de sources d'énergie décarbonée grâce à des engagements long terme d'achats d'électricité ou de vapeur d'origine renouvelable ou à l'utilisation de combustibles alternatifs

Cette politique s'appuie sur l'implication de tous les salariés d'Arkema et s'inscrit pleinement dans la dynamique d'excellence opérationnelle du Groupe.

**Luc Benoit-Cattin**  
Directeur Général Industrie et RSE